



SOMMAIRE

- ▶ **CHOUX** : soyez vigilants vis-à-vis des altises et du gibier.
- ▶ **OIGNON** : attention à la perte de pieds (dégâts de mouches, notamment)
- ▶ **POIREAU** : situation sanitaire saine.
- ▶ **SALADES** : attention à la présence des pucerons.
- ▶ **ENDIVE** : pas de capture de mouche ni de puceron.
- ▶ **CELERI** : pas de capture de mouche.
- ▶ **POIS** : quelques pucerons signalés, présence de mildiou.
- ▶ **EPINARD** : rien à signaler.
- ▶ **CAROTTE** : quelques pucerons ailés observés.

CHOUX

Réseau : 3 parcelles, parcelles flottantes et 3 piègeages

Stade : 6 à 10 feuilles

Altise des crucifères

Les altises sont bien présentes en parcelles. Dans le secteur de Campagne-les-Hesdin (62) et à Saint-Omer (62), leur présence et dégâts sont signalés sur jeunes plants. Des altises sont aussi signalées dans des choux plus âgés (choux-fleurs au stade formation de la pomme). A Sercus (59), une intervention la semaine dernière a permis de réguler la pression.

Les conditions météorologiques prévues pour les prochains jours (soleil, températures légèrement supérieures à 15°C en journée) devraient favoriser l'activité des altises. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées.

Utiliser en priorité des moyens de lutte alternatifs aux traitements conventionnels, des méthodes biologiques ou des solutions de biocontrôle autorisées. En cas de nécessité d'intervention chimique de synthèse, privilégier les produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement.

Surveillez vos parcelles pour éviter des infestations trop importantes. Les dégâts d'altises (**piqûres et morsures sur les feuilles**) sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte. **Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles.** Des **mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place : poser un voile ou un filet anti-insectes (maille ≤ 0,8) ; favoriser les auxiliaires des cultures (notamment les guêpes parasitoïdes) ; limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; favoriser la levée rapide des plantes ; travailler le sol ; etc.

Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consulter la fiche technique qui lui est dédiée grâce à ce [lien](#).

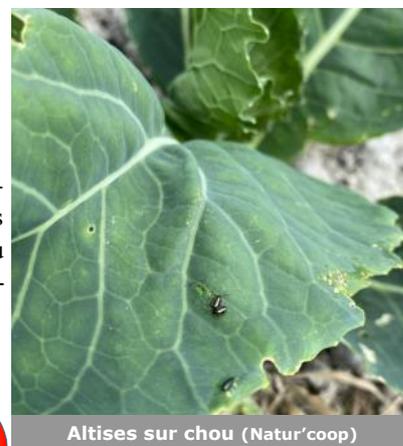
Chenilles

La présence des papillons de noctuelle (*Autographa gamma*) en parcelle est en nette augmentation par rapport à la semaine dernière.

Les conditions météorologiques des jours à venir pourraient favoriser le développement de ce ravageur. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes puis les premières chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes ; désherbage ; entretien des bordures de parcelles ; etc.

Les papillons de teigne (*Plutella xylostella*) ne sont pas encore arrivés en parcelle.



Altises sur chou (Natur'coop)



Site de piègeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Ennetières-en-Weppes (59)	1	0
Illies (59)	3	0
Lorgies (62)	12	-
Sercus (59)	14	0

Mouche du chou (*Delia radicum*)

A Gentelles (80), 17 mouches du chou ont été capturées dans le piège mis en place. La pression a légèrement réaugmenté depuis la semaine dernière.

A Sercus (59), des pontes sont observées sur 50% des feutrines posées dans les brocolis avec, en moyenne, 4 œufs par feutrine. La pression est également en légère augmentation.

Les températures prévues pour les jours à venir (7 à 19°C) pourraient être favorables à l'activité des mouches du chou.



Les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les **dégâts** se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement des plants. Ses dégâts favorisent le développement de pourritures racinaires, rendent difficile la conservation et la commercialisation des légumes-racines.

Températures optimales au développement et à l'activité des larves : **15 à 21°C**.

Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des **mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place : bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants (au moins 4 semaines à partir de la plantation) ; biner afin de détruire les œufs de mouche ou les remonter à la surface où ils se dessècheront ; favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...) ; allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation ; éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation ; butter pour favoriser la croissance racinaire ; planter la culture en dehors des périodes à risque ; etc.

Pucerons

Dans le secteur de Campagne-les-Hesdin (62), des pucerons commencent à être observés.

Des auxiliaires sont également observés en parcelle tels que des œufs de coccinelle à Saint-Omer (62).

Les conditions météorologiques des jours prochains pourraient être favorables au développement des pucerons.



Ponte de coccinelle
(Natur'coop)

Gibier

A Ennetières-en-Weppes (59), des attaques de gibier sont signalées sur 25% des choux. A Saint-Omer (62), le gibier est toujours présent, notamment les pigeons qui se nourrissent des feuilles des choux, ne laissant parfois que les nervures.

Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Le gibier est actuellement particulièrement actif : lièvres et chevreuils percent les voiles et passent outre les clôtures anti-gibier.



Dégâts de gibier sur chou
(FREDON HdF)

Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. **Tant que le cœur du chou/chou-fleur n'est pas attaqué la culture n'est pas condamnée mais la perte des feuilles va ralentir la culture. En chou-fleur, les pertes peuvent être importantes car sans feuille, cacher la pomme est impossible.** Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département.

OIGNON

Réseau: 2 parcelles, parcelles flottantes

Stade: 2-3 feuilles pour les premiers semis, fouet pour les autres (oignons de semis)

5-6 feuilles (oignons bulbilles)

Aucun ravageur n'a été observé dans la parcelle située à Lorgies (62).

Mouche de l'oignon (*Delia antiqua*)

Des symptômes de mouche de l'oignon sont signalés dans le secteur des Flandres (59), sans gravité pour le moment.

Les températures des jours à venir seront assez favorables à son développement.

L'adulte est une mouche grise quelconque. Les mouches adultes émergent au printemps. La femelle pond 15-20 œufs en paquet au niveau du collet ou à l'aisselle des plantes. Elle peut pondre 150-200 œufs blancs mats de 1,5mm environ sur oignons, poireaux, échalotes, ... Deux à sept jours plus tard, les œufs éclosent, la larve pénètre entre les pousses des feuilles ou à la base des racines. **Sur jeunes oignons de semis, le pied touché s'étiole et meurt : l'attaque se fait souvent par foyer : un asticot peut s'attaquer à plusieurs plantules. Sur les oignons plus développés, des flétrissements, voire des pertes de pieds en période chaude sont observées. Les attaques de mouches favorisent l'apparition de pourriture.**



Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Des piqures de mouches mineuses du poireau sont signalées sur oignons bulbilles et de semis dans la Plaine de la Lys (62).

Les conditions climatiques des jours à venir pourraient être favorables à son développement (températures comprises entre 7 et 19°C annoncées). Le vol de ces mouches a débuté, soyez vigilants et allez observer régulièrement vos Alliées pour détecter les premières piqures.



Pour plus d'informations sur la mouche mineuse du poireau et les méthodes de lutte alternatives, voir la partie [POIREAU](#).

Mouche des semis (*Delia platura*)

Le vol des mouches des semis a ré-augmenté depuis la semaine dernière sur le site de La Bassée (62). Les larves sont maintenant dans le sol, le risque de dégâts reste important.



La mouche des semis est **attirée par les graines en germination et les jeunes plantules** d'un grand nombre de cultures, parmi lesquelles le haricot, flageolet, épinard, pois tardif, oignon, etc. Les plantes sont sensibles durant les 3 à 4 semaines qui suivent le semis. Cette mouche est également attirée par l'odeur **des sols travaillés et de la matière organique en décomposition**. L'adulte pond ses œufs dans les fissures des sols humides possédant une forte teneur en matière organique ou ayant été récemment travaillés. Les œufs éclosent 3 à 9 jours après la ponte, donnant naissance à une larve. Celle-ci se nourrit de la matière organique, des graines, cotylédons ou encore du système racinaire. Principales **conséquences** des dégâts causés par la larve : destruction partielle ou totale des semis ; etc. **Lorsque l'on constate les dégâts de cette mouche, il est déjà trop tard pour agir. Il est donc nécessaire de mettre en place des mesures préventives** : éviter d'épandre des matières organiques dans le mois précédent le semis ; favoriser le dessèchement superficiel du sol ; détruire le couvert hivernal le plus tôt possible ; effectuer le semis en période favorable afin de réduire la période sensible ; effectuer la préparation du sol et le semis dans la même journée puis poser un voile ; si un second semis pour cause de dégâts de mouches est nécessaire, attendre 3 à 4 semaines après le 1er ; etc.

Pucerons

A Richebourg (62), des pucerons sont observés sur 8% des pieds.

Limace

Des morsures de limaces ont de nouveau été observées dans la plaine de la Lys cette semaine.

Les conditions sèches prévues pour les prochains jours lui seront défavorables. Restez toutefois vigilants à leur présence dans vos parcelles.



Pour plus d'informations sur les limaces et les méthodes de lutte alternatives, voir la partie [SALADES](#).

Gibier

Des dégâts de gibier sont toujours signalés dans des parcelles d'oignon de la Plaine de la Lys (62).

Pour plus d'informations sur cette problématique, se rendre à la partie [CHOUX](#).

POIREAU

Réseau : 1 parcelle

Stade : 5 feuilles

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Aucun dégât de mouche mineuse n'a été observé cette semaine à Violaines (62). Les dégâts de cette mouche sont observés sur ciboulette dans divers secteurs depuis début avril.

Les conditions climatiques des jours à venir pourraient être favorables à son développement (températures comprises entre 7 et 19°C annoncées). Le vol de ces mouches est en cours, soyez vigilants et allez observer régulièrement vos Alliacées pour détecter les premières piqures.



La présence des adultes en parcelle se manifeste par des **piqures blanches alignées** sur les feuilles des Alliacées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants.

Conditions favorables : **humides et douces (légèrement inférieures à 15°C)**.

Si ce n'est pas encore fait (et lorsque c'est possible), couvrez vos cultures d'Alliacées avec un **filet anti-insecte**. La protection de la culture doit être la plus précoce possible. D'autres **méthodes de lutte physique** semblent efficaces : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps, etc. Ces techniques doivent être positionnées avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres). Des **mesures préventives** peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliacées (bâchage, ...) ; détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliacées ; allonger la rotation ; favoriser les auxiliaires (notamment les hyménoptères parasitoïdes).

Thrips (*Thrips tabaci*)

A Violaines (62), un seul individu a été capturé au cours de la semaine sur les 3 plaques bleues. Aucun individu n'a été observé sur les poireaux.

Les populations sont encore très faibles, les conditions ensoleillées et sèches prévues pour les prochains jours pourraient favoriser leur développement.



Pucerons

Quelques pucerons sont signalés sur la parcelle fixe située à Violaines (62).

SALADES

Réseau : 6 parcelles, 2 piègeages

Stade : 6 feuilles à récolte

Puceron du feuillage

La situation reste saine à Ennetières-en-Weppes (59), sur des salades prêtes à récolter. A Haubourdin (59) et Le Maisnil (59), quelques pucerons sont signalés, tandis que les populations sont assez importantes à Calonne-sur-la-Lys (62), dans la couronne des quelques salades non-bâchées : plus de 10 pucerons sont présents sur 12% de ces salades. Des auxiliaires sont également présents en parcelle : plusieurs pucerons mycosés ont été observés à Haubourdin (59) et Calonne-sur-la-Lys (62), indiquant la présence de champignons entomopathogènes (ils infestent certains ravageurs comme les pucerons, en conditions plutôt humides).

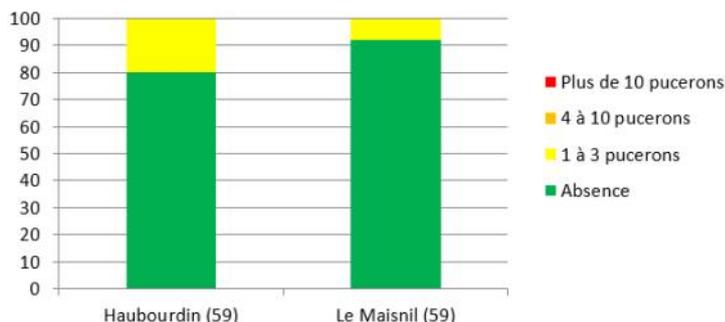


Pucerons aptères dans une salade (FREDON HdF)



Puceron mycosé sur salade (FREDON HdF)

Pourcentage de salades avec la présence de pucerons aptères



Les conditions ensoleillées des jours à venir devraient être favorables à la multiplication des pucerons. Observez régulièrement vos parcelles, notamment lorsqu'elles ne sont pas couvertes.



La présence des pucerons sur salade engendre des pertes directes et indirectes : leur consommation de sève entraîne un ralentissement de la croissance des plants, et constitue une porte d'entrée pour les maladies. De plus, la présence des individus peut rendre difficile la commercialisation des plants. **Des mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place pour lutter contre les pucerons : favoriser les auxiliaires (tels que les syrphes, les coccinelles, qui participent à la régulation de ce ravageur sans toutefois en permettre le contrôle) ; éliminer ou enfouir les résidus de culture ; contrôler la qualité sanitaire des salades avant implantation ; poser un filet anti-insectes ; etc.

Il existe des **produits de biocontrôle** autorisés sur pucerons :

Sur tous légumes :

Il s'agit de nombreux auxiliaires et combinaisons d'auxiliaires et de l'huile de colza.

Sur tous légumes uniquement sous abri :

Il s'agit des substances actives suivante : acides gras C8-C18, *Aphidius colemani* + *Aphidius ervi* + *Aphelinus abdominalis*, *Macrolophus pygmaeus*, maltodextrine.

Sur laitue :

Il s'agit des substances actives suivante : *Beauveria bassiana* et huile de colza.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

Les captures de noctuelles sont en nette augmentation cette semaine sur l'ensemble des sites de piégeage, surtout à Avelin (59) et Le Maisnil (59).

Les conditions météorologiques des jours à venir pourraient favoriser le développement de ce ravageur. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes puis les premières chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes ; désherbage ; entretien les bordures de parcelles ; etc.



Site de piégeage	Noctuelle gamma
Avelin (59)	25
Calonne-sur-la-Lys (62)	9
Ennetières-en-Weppes (59)	1
Haubourdin (59)	1
Le Maisnil (59)	26
Lorgies (62)	12

Limace

A Le Maisnil (59), la présence de limaces est signalée. A Calonne-sur-la-Lys (62), des dégâts sont observés sur 8% des quelques salades non-bâchées.

Les conditions sèches prévues pour les prochains jours lui seront défavorables. Restez toutefois vigilants à leur présence dans vos parcelles.



Températures favorables à son développement : **9 à 20°C, température optimale : 15°C.**

Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide. Une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard, d'où l'intérêt de mettre en place des pièges afin d'évaluer le risque dans vos parcelles. **Des mesures préventives et des solutions alternatives** peuvent être mises en place : travailler le sol ; gérer la culture intermédiaire et **l'interculture** (les CIPANs, les légumineuses et les céréales sont souvent favorables aux limaces, par exemple) ; éviter les précédents favorables comme le colza ; favoriser les auxiliaires* (carabes, staphylins, cantharidés, sylphides, merle, grive, crapauds, hérissons, musaraignes, notamment) ; etc.

*Pour favoriser les auxiliaires des cultures, il est conseillé de mettre en place des bandes enherbées, des haies, des talus, des bosquets ou encore des zones enherbées. Plus d'informations [ici](#).

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur limaces .

Il s'agit des substances actives suivante : phosphate ferrique et *Phasmarhabditis hermaphrodita*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

Pour plus d'informations sur ce ravageur, n'hésitez pas à consulter ce [lien](#).



Gibier

A Le Maisnil (59), des dégâts de pigeon sont signalés. A Calonne-sur-la-Lys (62), 20% des quelques plants non-couverts présentent des dégâts de gibier. Pour en savoir plus sur cette problématique, se rendre à la partie **CHOUX**.



Dégâts de gibier sur salade (FREDON HdF)

ENDIVE

Réseau : 1 piégeage

Les bacs jaunes posés à Haisnes (62) dans le but de surveiller la présence de la mouche de l'endive, du puceron lanigère et de la mouche prédatrice de ce dernier (*Thaumatomyia spp.*) n'ont capturé aucun de ces insectes.



CELERI

Réseau : 1 piégeage

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*) et mouche de la carotte (*Psilae rosae*)
A Saint-Omer (62), aucune mouche du céleri ni mouche de la carotte n'a été capturée.



POIS

Réseau : 8 parcelles fixes + compilation des tours de plaine
Stade : 5 feuilles à floraison.

Pucerons

Cette semaine, des pucerons verts sont signalés dans quelques parcelles mais leur présence reste discrète pour le moment. L'augmentation des températures annoncées pour les prochains jours pourraient leur être favorable.

Le seuil de nuisibilité dépend du stade de la culture :

- De levée à 6 feuilles : plus de 10 % de plantes avec pucerons
- De 6 feuilles à boutons floraux : plus de 5 pucerons/plante
- Après boutons floraux : plus de 10 pucerons/plante



Pucerons verts sur pois
(UNILET—Archives)

Tordeuse

Afin de suivre efficacement les vols de la tordeuse du pois, la détection est réalisée grâce à l'utilisation d'un piège à phéromone spécifique de la tordeuse du pois. Le principe consiste à attirer les papillons mâles grâce à la capsule de phéromone et à les emprisonner dans le piège à l'aide d'une plaque engluée. L'arrivée de la floraison sur les premières parcelles marque le début du suivi de la tordeuse. Il n'existe pas de relation entre le nombre de captures et les dégâts à la récolte. Le seuil d'intervention correspond aux premières captures sur des pois au stade gousses plates sur le 1er étage florifère.



Mildiou et Anthracnose

La présence de mildiou est signalée par les retours terrains. Pour rappel, la maladie provoque des tâches décolorées à la face supérieure des feuilles et un feutrage gris violacé à la face inférieure. Un climat humide (pluie, rosée, forte hygrométrie), un temps peu ensoleillé et des températures comprises entre 10 et 18° C sont favorables au développement du mildiou.

En revanche, pas d'anthracnose observée.



Mildiou sur pois
(UNILET—Archives)

EPINARD

Réseau : 2 parcelles fixes + compilation des tours de plaine
Stade : cotylédons à couverture.

Mildiou et anthracnose

Aucune maladie n'est signalée dans le réseau.

Pucerons

Pas de puceron observé dans les parcelles d'épinard.

Noctuelle

Des noctuelles *Autographa gamma* sont capturées dans le piège d'Artemps. Pas d'autre capture signalée.



CAROTTE

Réseau : 4 parcelles fixes

Stade : 3 à 6 feuilles.

Pucerons

Quelques pucerons ailés sont signalés sur 2 des 4 parcelles fixes. En parallèle, des coccinelles sont observées dans ces mêmes parcelles. Le risque pucerons est limité au-delà du stade 3-4 feuilles notamment grâce à la présence des auxiliaires.



Puceron ailé sur carotte
(FREDON HdF)



Coccinelle sur carotte (FREDON HdF)

Mouches de la carotte

Aucune capture n'est enregistrée cette semaine.



Maladies

Aucune maladie n'est signalée par les retours terrain.



Pièges mouche de la carotte (UNILET—Archives)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VIL-MORIN et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : J. CNUDDÉ - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France